

anfir-asso.org

Tél. 06 72 05 30 58

Lutte contre la maladie

- *Information et prévention*
- *Réhabilitation respiratoire*
- *Opérations de dépistage*
- *Sensibilisation en IFAS IFSI*

Rompt l'isolement

- *Sorties culturelles et festives*
- *Ecomusée St Joseph Village*
- *Croisière sur la Sensée*
- *Abbaye de Valloire*

Accompagne

- *Écoute, permanences*
- *Activité physique adaptée*
- *Défense des droits*
- *Aide aux vacances*

Bulletin d'adhésion

Adresser à : ANFIR chez M. Bernard VERDONCK
1 rue Jacquemart - 59295 PAILLENCOURT

Je demande mon adhésion à l'ANFIR comme :

- Membre Actif**
car je suis malade ou handicapé respiratoire ;
- Membre Bienfaiteur**
car je suis aidant ou sympathisant.

Nom Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

Téléphone :

Mél :

Mentions légales

- Règlement Général sur la Protection des Données (loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée/CNIL). Les données collectées ne seront pas communiquées. Consultez le site cnil.fr.
- Droit à l'image (Art. 9 du code civil) : J'autorise l'ANFIR à conserver et à diffuser sur tout support (journal, site web, autre, ...) mon image prise lors de ma participation à tout événement organisé par l'ANFIR (banquet, voyage, sortie, autre, ...).

Je m'engage à respecter les statuts de l'association et à verser la cotisation ou le don annuels. Je certifie exacts les renseignements fournis. Je reconnais avoir pris connaissance des mentions légales. Pour cette année, je verse ma cotisation ou mon don d'un montant de :

30€ 40€ 50€ 60€ Libre :

Versement par chèque à l'ordre de l'ANFIR, ou par virement à l'IBAN FR05 2004 1010 0500 4193 0W02 682, ou par paiement sécurisé par carte sur <https://www.anfir-asso.org/rejoignez-nous>. Un reçu fiscal, vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt, sera établi en fin d'année, sur la totalité de votre cotisation ou de votre don.

Date :

Signature :

ANFIR (Association du Nord de la France des Insuffisants Respiratoires) est membre de la Fédération Française des Associations & Amicales de malades Insuffisants ou handicapés Respiratoires.



ANFIR est une association d'usagers du système de santé agréée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France

L'insuffisance respiratoire peut toucher chacun d'entre-nous !

Créée par et pour les patients insuffisants respiratoires du Nord - Pas-de-Calais, l'ANFIR est une association œuvrant pour :

- > Lutter contre la solitude et l'isolement
- > Accompagner le malade et son entourage proche
- > Promouvoir et informer sur les traitements
- > Faire valoir les droits
- > Informer et prévenir la maladie
- > Aider au financement des vacances
- > **Apporter un soutien téléphonique**

Respire-écoute : 06 72 05 30 58

Vous souffrez d'une pathologie respiratoire (BPCO, insuffisance respiratoire, apnées du sommeil, asthme...) ?

Rejoignez-nous !

anfir-asso.org

Vous souffrez d'une pathologie respiratoire

**BPCO
Apnées du sommeil
Asthme...**

avec l'ANFIR

Lib'air et vous

Tél. 06 72 05 30 58